

**ANNEXE
COMPTES
CONSOLIDÉS
AU 30/09/2017**



BOUYGUES

SOMMAIRE

(Chiffres exprimés en millions d'euros sauf mention contraire)

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	4
NOTE 2	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE.....	6
NOTE 3	ACTIF NON COURANT	10
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	11
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	12
NOTE 6	DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES	13
NOTE 7	VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	14
NOTE 8	ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ.....	14
NOTE 9	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET EBITDA	16
NOTE 10	IMPÔT	17
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE	18

Déclaration de conformité :

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 septembre 2017 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Reporting Interpretations Committee* (« IFRIC »), à présent appelé *IFRS Interpretation Committee*, ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *Standing Interpretation Committee* (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2017, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) : le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2016 et les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2016.

NOTE 1 FAITS SIGNIFICATIFS

1.1 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2017

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2017 sont présentées ci-après :

- Le 30 janvier 2017, TF1 a accepté l'offre sous conditions suspensives de Mediawan SA, relative à l'acquisition de sa participation de 33,5% dans Groupe AB. Au 31 mars 2017, les conditions suspensives ayant été levées, la cession de cette participation a pris effet et a généré une plus-value provisoire, dans l'attente de la validation de la trésorerie nette de Groupe AB au 31 mars 2017. La détermination du prix définitif ayant été finalisée en septembre, la plus-value définitive de 14 millions d'euros est comptabilisée dans le résultat consolidé en «Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées» (note 3.2).
- Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom a signé un accord avec Cellnex (groupe espagnol) portant sur 3.000 sites télécoms en France pour un montant total de 854 millions d'euros. L'opération se fera dans un premier temps via la cession sur deux ans par Bouygues Telecom d'un lot de 1.800 sites existants (500 millions d'euros), puis par la construction commune, de 1.200 nouveaux sites sur cinq ans (354 millions d'euros). Un contrat de prestations d'accueil et de service entre Bouygues Telecom et Cellnex sur 15 ans renouvelable a également été signé. Au 31 décembre 2016, les 1.800 sites étaient présentés au bilan en « Actifs détenus en vue de la vente » pour 121 millions d'euros. Au 30 septembre 2017, 700 sites ont été cédés pour 198 millions d'euros ramenant les « Actifs détenus en vue de la vente » à 67 millions d'euros, après ajustement du périmètre des sites concernés. La plus-value s'élève à 144 millions d'euros et est présentée en « autres produits opérationnels » (note 9).
- Le 25 juillet 2017, un élargissement de l'accord du 31 janvier 2017 a été signé entre Bouygues Telecom et Cellnex portant sur l'ajout d'un maximum de 600 sites télécoms, pour un prix de cession pouvant atteindre 170 millions d'euros. Au 30 septembre 2017, ces sites ne répondent pas à la définition des « Actifs détenus en vue de la vente », le volume de sites qui sera effectivement cédé étant incertain à date.
- Le 25 juillet 2017, Bouygues Immobilier et AccorHotels ont annoncé la création d'une coentreprise, détenue à 50/50, avec pour objectif d'accélérer le développement de Nextdoor en France et en Europe. Cette opération a généré une plus-value de 28 millions d'euros au titre de la cession de 50% de Nextdoor et de la réévaluation de la participation conservée comptabilisée en « Autres produits et charges d'exploitation ».
- Le 30 août 2017, Colas Canada a signé à Toronto un protocole d'accord visant à acquérir 100 % des titres du groupe Miller McAsphalt. Le closing de l'opération devrait intervenir au début de l'année 2018. L'opération est soumise à différentes conditions préalables, dont les approbations réglementaires liées à la Loi sur la concurrence, la Loi sur Investissement Canada et la Loi sur les transports au Canada.
- Le 26 septembre 2017, Siemens et Alstom ont signé un protocole d'accord comportant un engagement réciproque d'exclusivité pour combiner leurs activités ferrovières. En rémunération de l'apport à Alstom de ses activités « mobilité » et « traction » Siemens recevrait des actions nouvellement émises représentant 50% du capital d'Alstom sur une base entièrement diluée. De leur côté les actionnaires d'Alstom recevraient un dividende de 4 euros correspondant à une prime de contrôle et un autre dividende de 4 euros au maximum, versé grâce au produit d'options permettant à Alstom de vendre sa part de coentreprises avec General Electric.

Dans le cadre de cette opération, l'État français a mis fin le 17 octobre 2017 au prêt de titres Alstom que lui avait consenti le Groupe et n'a pas exercé les options d'achat que Bouygues lui avait octroyées en 2014.

Bouygues soutient pleinement l'opération et votera en sa faveur au conseil d'administration d'Alstom et à l'Assemblée Générale Extraordinaire décidant de la transaction. Bouygues s'est engagé à conserver ses actions jusqu'à cette Assemblée Générale Extraordinaire et au plus tard jusqu'au 31 juillet 2018.

La réalisation définitive de la transaction (closing) sera soumise à la condition suspensive de l'obtention des autorisations de plusieurs autorités, notamment celle de la Commission européenne, ainsi qu'à la confirmation par l'Autorité des Marchés Financiers qu'aucune OPA ne devra être lancée par Siemens après la réalisation de l'apport. L'opération pourrait être réalisée à la fin de l'année civile 2018.

A l'issue de cette opération, le groupe Bouygues serait détenteur d'environ 14 % du capital de la nouvelle entité.

1.2 Faits significatifs des neuf premiers mois de 2016

Les principales opérations et acquisitions des neuf premiers mois de 2016 sont présentées ci-après :

- Le 5 janvier 2016, Bouygues a annoncé que des discussions préliminaires ont été engagées avec Orange pour explorer toute éventuelle opportunité et qu'un accord de confidentialité a été signé par Bouygues et Orange. Après trois mois de discussions, un accord n'a pu être trouvé. En conséquence, le conseil d'administration de Bouygues réuni le 1er avril 2016 a décidé à l'unanimité de mettre fin aux négociations en cours.
- Le 26 janvier 2016, TF1 a acquis 70 % du capital de la société FLCP, rebaptisée Newen Studios, société holding de la société de production Newen. Un pacte d'actionnaires a été signé pour définir les règles de gestion opérationnelle de Newen et des promesses d'achat et de vente de la participation résiduelle ont été mises en place. Les cédants disposent de la faculté de vendre, et TF1 dispose de la faculté d'acheter, la participation résiduelle du capital sur une période de 5 ans à compter de 2018. Newen Studios est consolidée à compter du 1^{er} janvier 2016 et l'engagement pris par TF1 de racheter les 30 % aux minoritaires a fait l'objet d'une évaluation basée sur des hypothèses de flux de trésorerie actualisés et a été comptabilisé en dette financière non courante en contrepartie des capitaux propres. L'incidence de cette acquisition sur l'endettement net du Groupe au 30 septembre 2016 s'élève à 293 millions d'euros. Par ailleurs, le 24 février 2016, Newen Studios a fait l'acquisition de 100% du capital de la société Rendez Vous Production Série (RDVPS), consolidée en intégration globale depuis le 1^{er} janvier 2016. Ces opérations ont été comptabilisées selon la méthode du *goodwill* partiel et un *goodwill* provisoire a été enregistré au 30 septembre 2016 pour 113 millions d'euros puis pour 114 millions d'euros au 31 décembre 2016, après allocation du prix d'acquisition qui a conduit à réévaluer à leur juste valeur les droits de production et de distribution d'un montant brut provisoire de 68 millions d'euros. Ces droits ont été amortis à compter du second trimestre 2016, rétroactivement au 1^{er} janvier 2016, en « Autres charges opérationnelles » sur une durée moyenne de 3 ans selon les programmes.
- Le 28 janvier 2016, Alstom a racheté 91,5 millions de ses actions, dont 28 457 641 auprès de Bouygues. Cette opération s'est traduite par l'encaissement d'un produit de cession de 996 millions d'euros. A l'issue de cette opération, Bouygues détenait 28,3 % du capital de la société Alstom, dont 20 % faisait l'objet d'un prêt de titres à l'État jusqu'au 17 octobre 2017.
- Le 2 février 2016, Colas a annoncé la cession de ses 15,56 % du capital de la société Atlandes, concessionnaire de l'A63, à des fonds d'investissement, pour 96 millions d'euros (dont 29 de remboursement de comptes courants). Une plus-value de cession de 65 millions d'euros a été comptabilisée au quatrième trimestre 2016 en « Autres produits financiers ».
- Le 8 février 2016, l'État a annoncé l'entrée en vigueur des accords avec Bouygues concernant Alstom et la mise en place d'un prêt de titres par Bouygues jusqu'au 17 octobre 2017 permettant à l'État d'exercer 20 % des droits de vote d'Alstom. Au terme de ces accords, Bouygues :
 - conserve un poste d'administrateur,
 - bénéficie des dividendes sur l'ensemble de sa participation,

- récupérera les droits de vote attachés aux actions prêtées en cas de non acquisition par l'État et,
- conserve a minima 8,3 % des droits de vote.

Par ailleurs, Olivier Bouygues est resté administrateur d'Alstom.

Conformément à la norme IAS 28 §6 et 13, Bouygues continue à exercer une influence notable sur Alstom et la participation continue à être comptabilisée en titres mis en équivalence pour la totalité, soit 28,2 %.

- Le 11 juillet 2016, un accord définitif de cession de pylônes a été signé par Bouygues Telecom avec Cellnex. Cet accord porte dans un premier temps sur 230 pylônes pour un montant de 80 millions d'euros, le nombre pouvant être porté à 500. Au 30 septembre 2016, une plus-value de 56 millions d'euros a été comptabilisée en «Autres produits opérationnels» (note 9 de l'annexe) sur la cession des 230 premiers pylônes.

Cette cession s'accompagne d'un accord d'hébergement et de service sur une durée de 20 ans entre les partenaires. Au 30 septembre 2016, les 270 pylônes résiduels n'étaient pas traités en actifs destinés à être cédés au bilan, dans la mesure où ils n'étaient pas prêts à être vendus en l'état.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 septembre 2017

- Le 6 octobre 2017, le Conseil constitutionnel a déclaré inconstitutionnelle dans son intégralité la taxe de 3% sur les dividendes versés par les entreprises françaises. Le produit d'impôt, lié à cet événement postérieur à la clôture, sera pris en compte au 4^{ème} trimestre 2017, en lien avec le dispositif fiscal associé à l'étude visant à financer ce remboursement dans le cadre du projet de Loi de Finances pour l'exercice 2017.

NOTE 2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses cinq métiers, ainsi que les participations dans les coentreprises, les entités associées et les activités conjointes. Ils sont présentés en millions d'euros – devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe – et intègrent les recommandations de présentation de l'ANC n° 2013-03 du 7 novembre 2013 en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 15 novembre 2017.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2017 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2016 et au 30 septembre 2016.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, l'imposition des sociétés consolidées est déterminée selon les principes définis par la norme IAS 34. La charge d'impôt de chacune est prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice (sauf pour les sociétés holding appréciées selon une imposition réelle à la fin de période).

- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2016. Une baisse de 70 points de base du taux d'actualisation (1,71 % au 31 décembre 2016) se traduirait par une augmentation de la provision pour indemnités de fin de carrière de 47 millions d'euros. Cet impact serait appréhendé dans l'état des charges et produits comptabilisés.

2.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 septembre 2017, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2016 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2017.

- Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1^{er} janvier 2017 :
 - Amendements IAS 7 : État des flux de trésorerie

Ces amendements posent comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.

Ces amendements, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, ont été appliqués par anticipation dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Ainsi, le Groupe fournit en note 7 un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la situation financière en ce qui concerne les passifs inclus dans les activités de financement.

- IFRS 9 : Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable au 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a décidé de ne pas appliquer cette norme par anticipation.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers seront appliquées par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2018 de manière rétrospective sans ajustement des comparatifs lors de la première application. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les appliquera également au 1^{er} janvier 2018, avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9.

L'application de cette norme sera sans impact significatif à l'échelle du Groupe.

- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1^{er} janvier 2018. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation. Il l'appliquera au 1^{er} janvier 2018 de manière rétrospective et l'exercice 2017 présenté en 2018 sera également retraité des impacts IFRS 15 (présentation d'un exercice comparatif).

Au niveau du Groupe, nous n'anticipons pas d'impact significatif sur les capitaux propres qui s'élevaient à 9 420 millions d'euros au 31 décembre 2016. Comme mentionné ci-dessous, les principaux impacts se concentrent sur Bouygues Telecom et Bouygues Immobilier. Dans nos différentes activités, les opérations concernées sont les suivantes :

- dans la construction, le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires à « l'avancement ». Sur la base des principaux contrats étudiés à ce jour, le calcul de l'avancement actuellement retenu est conforme aux dispositions d'IFRS 15.
- dans l'immobilier, et notamment sur les contrats de type VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), le principe de dégageant du chiffre d'affaires et de marge à l'avancement n'est pas remis en cause, cependant, le calcul de l'avancement du chantier (logements et immobilier d'entreprises) intégrera les coûts liés aux terrains entraînant une constatation de chiffre d'affaires et de marge plus importante en début de contrat par rapport à la pratique actuelle. Ce retraitement se traduira par une augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2016 de l'ordre de 70 millions d'euros, nets d'impôts différés.
- dans l'activité média, les mandats de commercialisation, ainsi que la date de reconnaissance du chiffre d'affaires généré par la vente de droits, notamment TV et SVOD, sans incidence significative.
- dans les télécoms, la définition des différentes obligations de performance du fait notamment des offres combinant abonnement et acquisition subventionnée d'un téléphone qu'il conviendra de séparer. Ainsi avec IFRS 15, le rythme de reconnaissance et la répartition entre le terminal vendu et la prestation de service seront modifiés et la reconnaissance accélérée du chiffre d'affaires se traduira par la présentation d'un actif sur contrat au bilan. On peut citer également certains coûts d'obtention des contrats actuellement comptabilisés en charges de période ou immobilisés qui seront activés au bilan à la conclusion des contrats pour passer en charges d'exploitation tout au long de la durée de vie de ces derniers. Ces différents retraitements se traduiront par une augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2016 de l'ordre de 180 millions d'euros, nets d'impôts différés.

Le chiffre d'affaires et le résultat net de l'exercice 2017 ne devraient pas être significativement impactés par les retraitements IFRS 15. Le nouveau mode de comptabilisation des coûts d'obtention des contrats chez Bouygues Telecom réduira de manière non significative à l'échelle du Groupe l'EBITDA dans la mesure où des amortissements d'immobilisations exclus du calcul seront remplacés par des charges d'exploitation non retraitées.

- Principales normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne :

- IFRS 16 : Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location. La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, est applicable au 1^{er} janvier 2019.

Le Groupe a retenu l'approche rétrospective pour la première application de la norme.

L'impact d'IFRS 16 est en cours d'évaluation.

- IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC a publié l'interprétation IFRIC 23, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019 et non adoptée par l'Union européenne. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation et a entrepris une évaluation des conséquences éventuelles de son application.

NOTE 3 ACTIF NON COURANT

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes ainsi que la quote-part de résultat dans les coentreprises et entités associées sont détaillées par activité en note 11 : « Information sectorielle ».

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette au 30 septembre 2017

(en millions d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
31/12/2016	5 443	(76)	5 367
Changement de périmètre	34 ^a	3	37
Autres mouvements (change et autres)	(26)		(26)
Perte de valeur			
30/09/2017	5 451	(73)	5 378

(a) dont +16 millions d'euros suite à l'acquisition du Groupe Tuvalu par TF1

3.1.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT (en millions d'euros)	30/09/2017		31/12/2016	
	Total	% Bouygues	Total	% Bouygues
Bouygues Construction ^a	459	99,97%	471	99,97%
Colas ^b	1 127	96,60%	1 118	96,60%
TF1 ^b	1 144	43,83%	1 130	43,91%
Bouygues Telecom ^b	2 648	90,53%	2 648	90,53%
Total	5 378		5 367	

(a) goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement

(b) goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT

En l'absence d'indice de perte de valeur, les goodwill comptabilisés au 30 septembre 2017 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

(en millions d'euros)

	Valeur nette
31/12/2016	2 429 ^a
Quote-part de résultat net de la période	151
Ecart de conversion	(43)
Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	26
Résultat net et produits et charges nets comptabilisés	134
Changement de périmètre	(44) ^c
Autres variations (dividendes, ...)	(39)
30/09/2017	2 480 ^b

(a) dont Alstom 1 938 millions d'euros

(b) dont Alstom 2 035 millions d'euros

(c) principalement cession de la participation dans le Groupe AB (77) par TF1 et comptabilisation de Nextdoor en coentreprise suite à la cession de 50% par Bouygues Immobilier

La contribution aux résultats d'Alstom dans les comptes du troisième trimestre 2017 de Bouygues a été calculée sur la base de la publication par Alstom le 14 novembre 2017 de ses résultats semestriels de l'exercice 2017/2018. Du fait du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la contribution de Bouygues au titre du second semestre d'Alstom pour l'exercice 2016/2017 avait été comptabilisée dans les comptes de Bouygues au 31 mars 2017.

La contribution d'Alstom au résultat net des neuf premiers mois de 2017 s'élève à 105 millions d'euros, contre une contribution de 36 lors des neuf premiers mois de 2016.

NOTE 4 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Capital de Bouygues SA

Au 30 septembre 2017, le capital de Bouygues SA est constitué de 358 606 856 actions de un euro.

	31/12/2016	Variations		30/09/2017
		Réduction	Augmentation	
Actions	354 908 547		3 698 309 ^a	358 606 856
NOMBRE DE TITRES	354 908 547		3 698 309	358 606 856
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	354 908 547		3 698 309	358 606 856

(a) L'augmentation de 3 698 309 actions a été réalisée par exercice d'options de souscription et se traduit par une augmentation des capitaux propres consolidés pour 109 millions d'euros.

Sur le 4^{ème} trimestre 2017, une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France (opération d'épargne salariale Bouygues Confiance n°9) est prévue pour un montant maximum de 150 millions d'euros et de 4 725 897 actions.

NOTE 5 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

5.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)

	Avantages au personnel à long terme ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2016	764	379	394	662	2 199
Ecart de conversion	(4)	(1)	(3)	(9)	(17)
Changements de périmètre	(1)	(1)	(1)	5	2
Dotations	32	22	45	24	123
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(22)	(65)	(48)	(84)	(219) ^e
Virements de rubriques et divers	1	(1)	2	(31)	(29)
30/09/2017	770	333	389	567	2 059

(a) Avantages au personnel à long terme	770	dont principales activités concernées :		
Indemnités de fin de carrière (IFC)	511	Bouygues Construction		200
Médailles du travail	152	Colas		425
Autres avantages au personnel long terme	107	TF1		44
		Bouygues Telecom		60
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	333	Bouygues Construction		133
Provisions sur litiges clients	118	Bouygues Immobilier		34
Réclamations sous-traitants	59	Colas		100
Autres litiges personnel et divers	156	Bouygues Telecom		60
(c) Garanties données	389	Bouygues Construction		300
Provisions garanties décennale	301	Bouygues Immobilier		23
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil/travaux publics	88	Colas		66
(d) Autres provisions non courantes	567	Bouygues Construction		118
Risques liés aux contrôles administratifs divers	169	Colas		304
Provisions risques divers étranger	31	Bouygues Telecom		107
Provisions filiales et participations	28			
Démantèlement et remise en état des sites	249			
Autres provisions non courantes	90			
(e) dont reprises de provisions non utilisées au 30 septembre 2017				(114)

5.2 Provisions courantes

Provisions liées au cycle d'exploitation (en millions d'euros)	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes	Total
31/12/2016	49	374	285	294	1 002
Ecart de conversion	(1)	(10)	(7)	(11)	(29)
Changements de périmètre		(1)		(1)	(2)
Dotations	4	101	93	62	260
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(10)	(108)	(181)	(98)	(397) ^a
Virements de rubriques et divers		(5)		(4)	(9)
30/09/2017	42	351	190	242	825

(a) dont reprises de provisions non utilisées au 30 septembre 2017 : (109)

NOTE 6 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

6.1 Répartition des emprunts

(en millions d'euros)	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	Total 30/09/2017	Total 31/12/2016	Total 30/09/2017	Total 31/12/2016
Emprunts obligataires ^a	638	113	4 799	5 296
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	78	102	931	703
Emprunts issus des locations financement	6	8	7	9
Emprunts et dettes financières divers	20	42	183	172
TOTAL EMPRUNTS	742	265	5 920	6 180

(a) Un emprunt obligataire Bouygues SA à échéance février 2018 a été transféré à moins d'un an pour 500 millions d'euros.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires, à l'exception de celui à échéance 2020, comportent une clause de change of control (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues ne comportent ni *covenant* financier ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

NOTE 7 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	31/12/2016	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Variation des justes valeurs	Autres variations	30/09/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 749	(1 328)	2	(80)			3 343
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(168)	(151)	(8)	(63)	1		(389)
TRESORERIE NETTE	4 581	(1 479) ^a	(6)	(143) ^a	1 ^a		2 954
Dettes financières non courantes	6 180	285 ^b	(10)	(10)	(5)	(520)	5 920
Dettes financières courantes	265	(36)		(1)		514	742
Instruments financiers nets	2	1			(4)		(1)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	6 447	250	(10)	(11)	(9)	(6)	6 661
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(1 866)	(1 729)	4	(132)	9	7	(3 707)

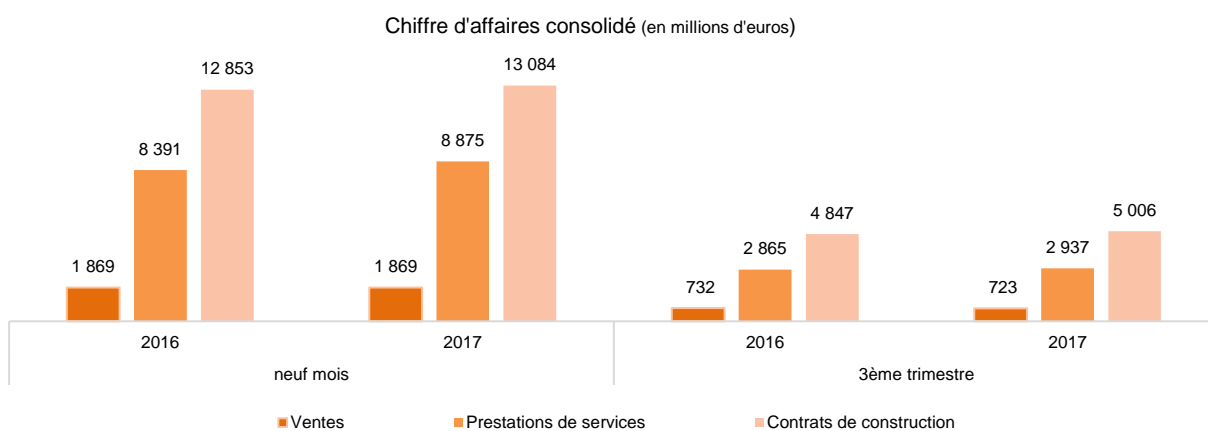
(a) flux nets de trésorerie au 30 septembre 2017 de (1 627) millions d'euros analysés au tableau des flux de trésorerie

(b) flux nets de trésorerie au 30 septembre 2017 analysés au tableau des flux de trésorerie pour +249 correspondant aux flux hors impacts de change et autres variations

NOTE 8 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

8.1 Analyse globale par nature

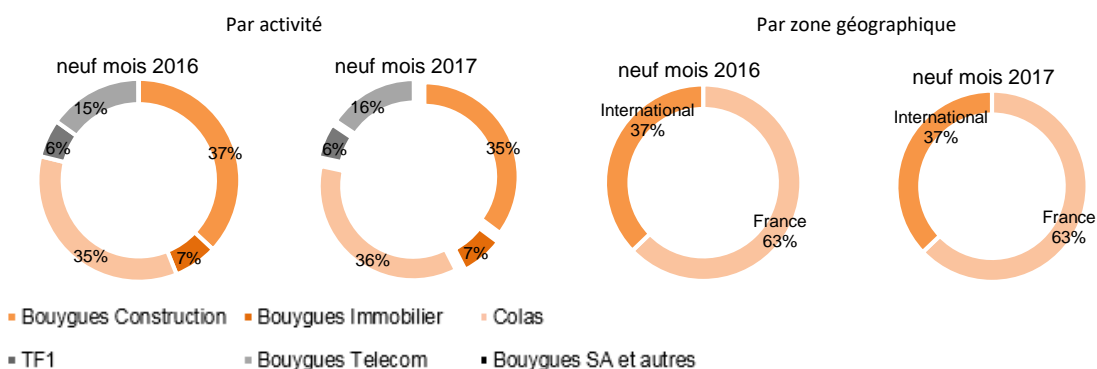
(en millions d'euros)	neuf mois		3 ^{ème} trimestre	
	2017	2016	2017	2016
Ventes	1 869	1 869	723	732
Prestations de services	8 875	8 391	2 937	2 865
Contrats de construction	13 084	12 853	5 006	4 847
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	23 828	23 113	8 666	8 444
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	120	90	52	25
TOTAL ACTIVITÉ	23 948	23 203	8 718	8 469



(en millions d'euros)

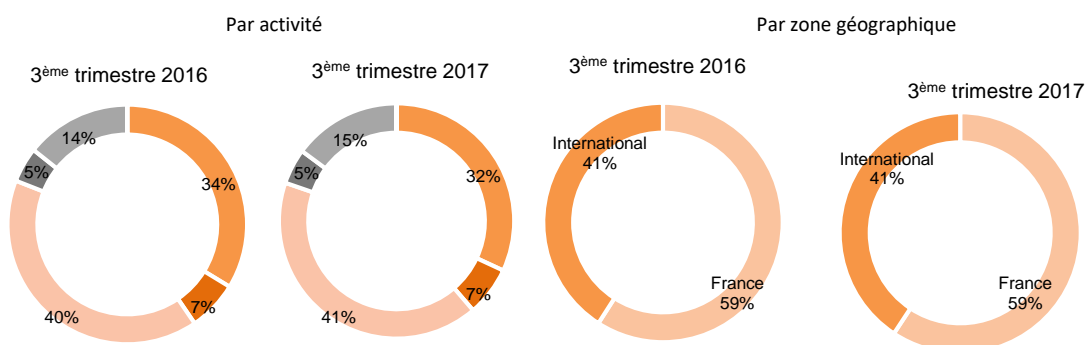
	neuf mois 2017				neuf mois 2016			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	3 833	4 555	8 388	35	3 919	4 620	8 539	37
Bouygues Immobilier	1 653	81	1 734	7	1 542	71	1 613	7
Colas	4 410	4 147	8 557	36	4 209	3 858	8 067	35
TF1	1 378	53	1 431	6	1 360	38	1 398	6
Bouygues Telecom	3 709		3 709	16	3 486		3 486	15
Bouygues SA et autres	4	5	9		4	6	10	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	14 987	8 841	23 828	100	14 520	8 593	23 113	100

Répartition du chiffre d'affaires total



	3 ^{ème} trimestre 2017				3 ^{ème} trimestre 2016			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Bouygues Construction	1 251	1 515	2 766	32	1 257	1 589	2 846	34
Bouygues Immobilier	553	37	590	7	539	34	573	7
Colas	1 643	1 957	3 600	41	1 598	1 819	3 417	40
TF1	402	20	422	5	387	13	400	5
Bouygues Telecom	1 286		1 286	15	1 206		1 206	14
Bouygues SA et autres	1	1	2		1	1	2	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	5 136	3 530	8 666	100	4 988	3 456	8 444	100

Répartition du chiffre d'affaires total



8.2 Analyse par activité

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total neuf mois 2017	Total 3 ^{ème} trimestre 2017
Chiffre d'affaires total	8 521	1 746	8 617	1 466	3 727	105	24 182	8 767
Chiffre d'affaires inter-activité	(133)	(12)	(60)	(35)	(18)	(96)	(354)	(101)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	8 388	1 734	8 557	1 431	3 709	9	23 828	8 666

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total neuf mois 2016	Total 3 ^{ème} trimestre 2016
Chiffre d'affaires total	8 698	1 626	8 115	1 427	3 503	101	23 470	8 556
Chiffre d'affaires inter-activité	(159)	(13)	(48)	(29)	(17)	(91)	(357)	(112)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC CLIENTS EXTERNES	8 539	1 613	8 067	1 398	3 486	10	23 113	8 444

NOTE 9 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET EBITDA

(en millions d'euros)	9 mois		3 ^{ème} trimestre	
	2017	2016	2017	2016
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	976	714	591	508
Autres produits opérationnels	153 ^a	64 ^b	72	58
Autres charges opérationnelles	(71) ^a	(208) ^b	(22)	(53)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 058	570	641	513

Voir note 11 Information sectorielle pour répartition par activité

(a) concerne principalement :

Bouygues Telecom : 105 millions d'euros, essentiellement 144 millions d'euros de plus-value suite à la cession de 700 sites à Cellnex, 9 millions d'euros de reprises de provisions nettes de charges, partiellement compensés par (48) millions de coûts de mise en oeuvre du partage de réseau

TF1 : (17) millions d'euros relatifs à l'amortissement de la réévaluation des droits suite à l'allocation du prix d'acquisition de Newen Studios

Colas : (5) millions d'euros liés à l'arrêt de l'activité de la Raffinerie de Dunkerque en 2016

(b) concerne :

TF1 : (69) millions d'euros relatifs :

- aux surcoûts liés au changement des règles de comptabilisation des fictions françaises pour (21) millions d'euros
- à l'amortissement de la réévaluation des droits suite à l'allocation du prix d'acquisition de Newen Studios pour (19) millions d'euros
- aux autres coûts pour (29) millions d'euros, liés à la réorganisation du groupe TF1 et aux coûts de transition en clair de LCI

Colas : (39) millions d'euros de coûts liés à l'arrêt de l'activité de la Raffinerie de Dunkerque

Bouygues Construction : (15) millions d'euros de coûts d'adaptation induits par la poursuite de la nouvelle organisation opérationnelle mise en place dans le groupe sur 2015

Bouygues Telecom : (7) millions d'euros dont essentiellement (65) millions d'euros d'accélération d'amortissement dans le cadre de la mise en oeuvre du partage de réseau partiellement compensés par 56 millions d'euros de plus-value suite à la cession de 230 pylônes à Cellnex

Bouygues Immobilier : (2) millions d'euros de coûts d'adaptation de son organisation

Bouygues SA : (12) millions d'euros relatifs aux frais engagés sur l'opération envisagée avec Orange

L'EBITDA du Groupe est de 1987 millions d'euros sur les 9 premiers mois de 2017, en hausse de 236 millions d'euros par rapport aux 9 premiers mois de 2016. Il est calculé à partir du résultat opérationnel courant, retraité des éléments suivants:

<i>(en millions d'euros)</i>	9 mois		3 ^{ème} trimestre	
	2017	2016	2017	2016
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	976	714	591	508
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :				
. Dotations nettes aux amortissements	1 182	1 144	432	401
. Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	76	127	74	96
Retraitement des autres produits d'exploitation :				
. Reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres	(247)	(234)	(91)	(56)
EBITDA	1 987	1 751	1 006	949

Le détail de l'EBITDA par activité figure en note 11 : Information sectorielle.

NOTE 10 IMPÔT

<i>(en millions d'euros)</i>	9 mois		3 ^{ème} trimestre	
	2017	2016	2017	2016
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(229)	(142)	(129)	(84)
Impositions différées nettes	(28)	4	(28)	(55)
PRODUIT / (CHARGE) D'IMPÔT	(257)	(138)	(157)	(139)

La charge d'impôt s'élève à 257 millions d'euros sur les 9 premiers mois de 2017 contre 138 millions d'euros sur les 9 premiers mois 2016. Cette hausse résulte principalement de l'amélioration des résultats avant impôts.

Le taux effectif d'impôt est de 29% sur les 9 premiers mois de 2017, contre 34% sur les 9 premiers mois de 2016.

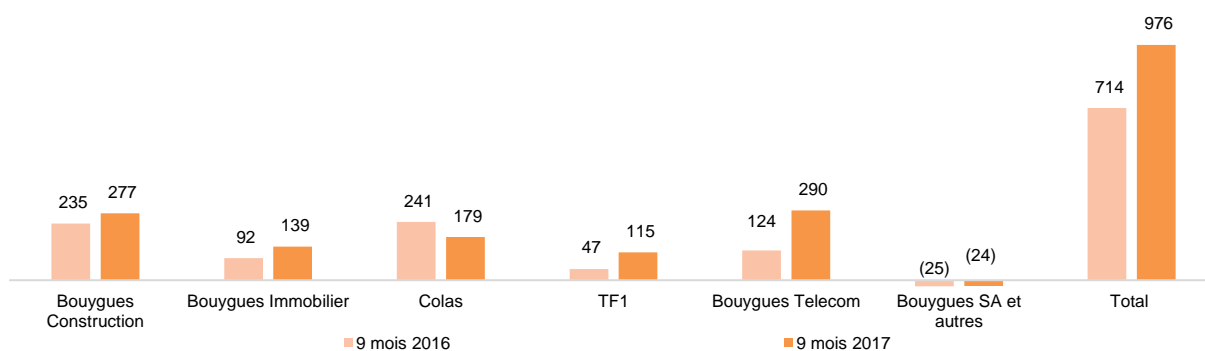
NOTE 11 INFORMATION SECTORIELLE

Les contributions par activité aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Compte de résultat 9 mois 2017							
Résultat opérationnel courant	277	139	179	115	290	(24)	976
Résultat opérationnel	277	139	174	98	395	(25)	1 058
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées		(7)	43	14		101	151
Résultat part du Groupe	233	81	154	37	229	(21)	713 ^a
Compte de résultat 9 mois 2016							
Résultat opérationnel courant	235	92	241	47	124	(25)	714
Résultat opérationnel	220	90	202	(22)	117	(37)	570
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	10		40	4		37	91
Résultat part du Groupe	165	53	161	(6)	57	(85)	345 ^b

Résultat opérationnel courant (en millions d'euros)



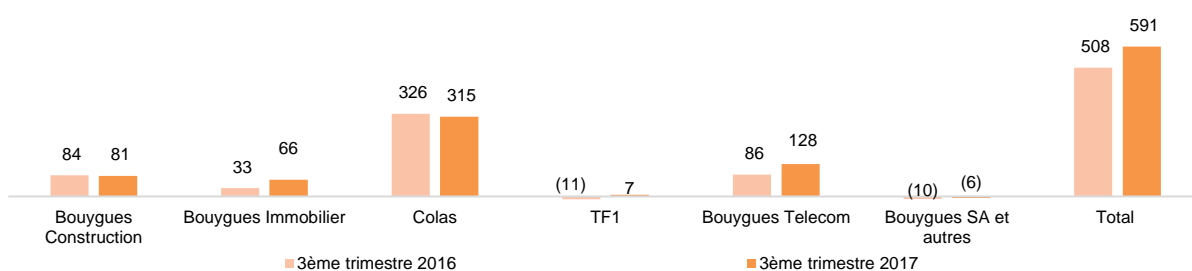
(a) Le résultat net consolidé (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 659 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des résultats non courants nets d'impôts pour (54) millions d'euros.

(b) Le résultat net consolidé (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 412 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des résultats non courants nets d'impôts pour 67 millions d'euros.

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Compte de résultat 3^{ème} trimestre 2017							
Résultat opérationnel courant	81	66	315	7	128	(6)	591
Résultat opérationnel	81	66	314	2	185	(7)	641
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées		(6)	10	7		55	66
Résultat part du groupe	74	44	239	4	107	5	473 ^a
Compte de résultat 3^{ème} trimestre 2016							
Résultat opérationnel courant	84	33	326	(11)	86	(10)	508
Résultat opérationnel	77	33	317	(25)	122	(11)	513
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	9		9	4		37	59
Résultat part du groupe	65	19	230	(6)	69	(4)	373 ^b

Résultat opérationnel courant (en millions d'euros)



(a) Le résultat net consolidé (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 442 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des résultats non courants nets d'impôts pour (31) millions d'euros.

(b) Le résultat net consolidé (part du Groupe) hors éléments exceptionnels s'élève à 366 millions d'euros et correspond au résultat net consolidé (part du Groupe) retraité des résultats non courants nets d'impôts pour (7) millions d'euros.

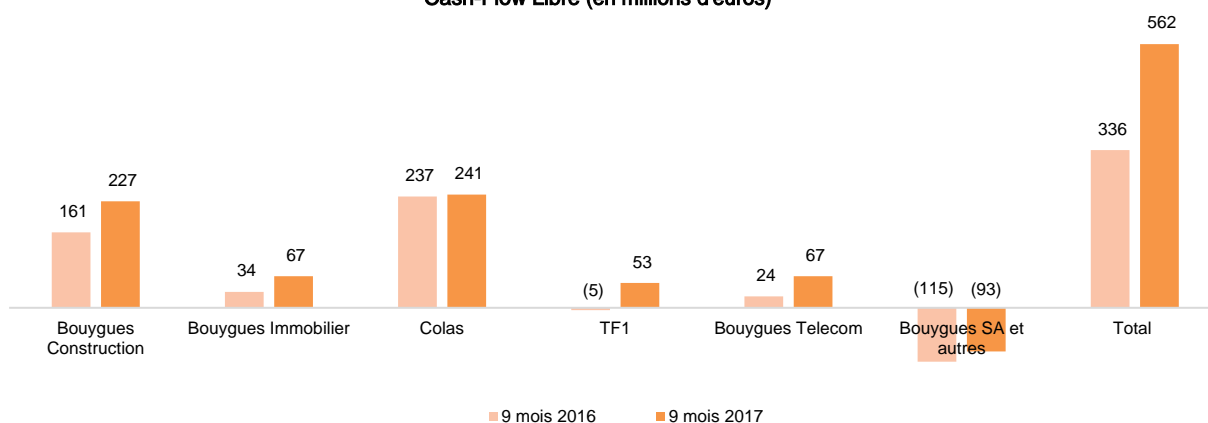
(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Bilan au 30 septembre 2017							
Immobilisations corporelles	568	24	2 289	175	3 385	166	6 607
Immobilisations incorporelles	39	38	77	253	1 702	52	2 161
Endettement financier net	2 698	(409)	(270)	297	(834)	(5 189)	(3 707)
Bilan au 31 décembre 2016							
Immobilisations corporelles	680	32	2 396	174	3 117	167	6 566
Immobilisations incorporelles	43	37	74	236	1 743	47	2 180
Endettement financier net	3 387	(124)	517	187	(1 012)	(4 821)	(1 866)

(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 9 mois 2017							
CAF après coût de l'endettement financier net et impôts (I)	292	79	434	207	672	(87)	1 597
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(65)	(12)	(193)	(154)	(605)	(6)	(1 035)
Cash-Flow Libre (I) + (II)	227	67	241	53	67	(93)	562
Capacité d'autofinancement	359	119	491	239	808	8	2 024
EBITDA	317	126	423	256	882	(17)	1 987
Autres indicateurs financiers 9 mois 2016							
CAF après coût de l'endettement financier net et impôts (I)	288	51	413	142	629	(112)	1 411
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(127)	(17)	(176)	(147)	(605)	(3)	(1 075)
Cash-Flow Libre (I) + (II)	161	34	237	(5)	24	(115)	336
Capacité d'autofinancement	366	81	489	135	678	(29)	1 720
EBITDA	335	68	488	193	697	(30)	1 751

Cash-Flow Libre (en millions d'euros)



(en millions d'euros)

	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Colas	TF1	Bouygues Telecom	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2017							
CAF après coût de l'endettement financier net et impôts (I)	76	34	370	58	247	(26)	759
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(31)	(1)	(55)	(63)	(161)	(2)	(313)
Cash-Flow Libre (I) + (II)	45	33	315	(5)	86	(28)	446
Capacité d'autofinancement	96	46	446	56	311	16	971
EBITDA	117	62	424	69	335	(1)	1 006
Autres indicateurs financiers 3^{ème} trimestre 2016							
CAF après coût de l'endettement financier net et impôts (I)	118	17	337	22	234	(36)	692
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(38)	(7)	(48)	(51)	(141)	(1)	(286)
Cash-Flow Libre (I) + (II)	80	10	289	(29)	93	(37)	406
Capacité d'autofinancement	141	28	428	14	277	(4)	884
EBITDA	150	36	449	31	289	(6)	949

Cash-Flow Libre (en millions d'euros)

